

## CONCLUSION

Emmanuel GRÉGOIRE  
Vinesh Y. HOOKOOMSING  
Gérard LEMOINE

Depuis son accession à l'indépendance, Maurice est passé d'une économie agricole exclusivement basée sur ses exportations de sucre à une économie plus diversifiée. Pour cela, il s'est tourné vers l'industrie textile et le tourisme à partir des années soixante-dix, l'*offshore* financier et le port franc au cours des années quatre-vingt-dix puis les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC), la transformation des produits de la mer ainsi que la création de complexes touristiques intégrés (IRS) au cours des années deux mille.

Cet essor économique et social accéléré s'explique aussi par une transition démographique réussie. Il s'agit d'un cas unique sur le continent africain : Maurice est désormais classé par le Programme des nations unies pour le développement (PNUD) parmi les pays à indice de développement humain (IDH) élevé alors qu'il était encore en 1968 un des pays les moins avancés de la planète. Toutefois, la mondialisation a eu raison du modèle économique mauricien qui a reposé sur des préférences commerciales. Celles-ci étaient tantôt directes comme ce fut le cas de l'Accord de Cotonou qui a permis au pays de bénéficier de quotas d'exportations de sucre vers l'Union européenne à un prix en moyenne 90% au-dessus du prix du marché, tantôt indirectes comme l'accord multifibres qui avait imposé des quotas pour l'entrée en Europe des textiles en provenance d'Asie où se

trouvent les principaux concurrents de l'industrie mauricienne. Ces deux traités dont les pays ACP ont longtemps bénéficié, constituaient une sorte de « commerce équitable » dans la mesure où ils payaient les exportations de ces pays à un « juste prix » intégrant tous les coûts de production notamment celui du travail. Indiscutablement, ils ont constitué une aide indirecte au développement qui a permis à la république de Maurice de sortir de la misère à laquelle elle semblait condamnée. Un libéralisme débridé au nom d'une mondialisation censée résoudre tous les maux de la planète les a balayés d'un revers de la main, mais la nécessité de réglementer le marché des matières premières soumis à une spéculation effrénée refait surface, le nouvel enjeu étant désormais la régulation d'un système mondialisé hors de tout contrôle.

Les années 2000 marquent en ce sens une rupture. Le négoce du sucre et des textiles est désormais régi par les règles très libérales de l'Organisation mondiale du commerce qui ont accru la pression concurrentielle de la Chine, de l'Inde, du Bangladesh, du Vietnam et d'autres pays auparavant contraints par des quotas. Autrement dit, Maurice inaugure une ère nouvelle et doit passer d'un modèle où les incitations à la rente ont été les principaux moteurs de l'activité économique à un modèle axé sur le développement des avantages comparatifs et des performances aux normes internationales. Cette nouvelle donne s'est traduite par des performances moins bonnes : le taux de croissance moyen qui s'établissait à plus de 6% à la fin des années quatre-vingt-dix est tombé à 3,7% au cours de la période 2001-2005.

Pour renouer avec les taux de croissance élevés, Maurice doit investir dans une économie fondée désormais sur la connaissance. Apparue au cours de la décennie 1990, cette nouvelle économie est née de l'accélération du processus de mondialisation et de l'arrivée des nouvelles technologies : les TIC constituent un véritable catalyseur de la croissance économique grâce à l'effet levier qu'elles exercent sur les autres secteurs de l'économie, à travers une meilleure circulation des savoirs<sup>1</sup>. Maurice

---

1. Le pays s'est tourné vers ce nouveau secteur ce qui a permis l'installation d'entreprises de services nationales et étrangères qui procurent du travail à de nombreux jeunes titulaires d'un SC ou d'un HSC.

doit également intégrer dans sa stratégie économique l'innovation car elle est devenue le moteur principal de la croissance de la productivité des agents économiques et des pays.

Pour s'inscrire dans cette nouvelle économie du savoir, Maurice doit réformer son système éducatif en profondeur afin de mieux former et en plus grand nombre ses jeunes. Comme cet ouvrage l'a souligné, une meilleure mise en valeur des ressources humaines nationales est une nécessité absolue pour répondre aux défis de la mondialisation. Le pays ne peut donc continuer à connaître une déperdition aussi forte à la fin des cycles primaire et secondaire. De manière analogue, l'effort doit être porté sur l'inscription dans l'enseignement supérieur afin d'attirer des investisseurs étrangers de plus en plus mobiles et exigeants quant à la qualification de leur personnel. À cet effet, les centres d'enseignement délocalisés, qui s'installent ou qui envisagent de le faire, répondent sans doute aux besoins de formation grandissants du pays et de la région. Leur implantation gagnerait cependant à se faire accepter dans le cadre d'une planification qui tiendrait compte de leur impact sur les institutions nationales. Parallèlement, l'accent doit être mis sur la formation tout au long de la vie professionnelle afin de parvenir à une adéquation satisfaisante formation/emploi<sup>1</sup>. La capacité d'apprentissage est en effet devenue aussi décisive que le niveau de connaissance dans un marché du travail quasiment mondialisé et marqué par une compétition très sévère entre les pays et une forte mobilité des entreprises.

Maurice doit également mieux prendre en compte les enjeux environnementaux suivant en cela l'exemple d'autres pays émergents (Brésil, Indonésie, Mexique, Afrique du Sud, etc.). L'environnement, sa protection, sa gestion durable et sa conservation doivent occuper une place plus importante dans la définition des politiques publiques du pays.

Le projet Maurice Ile Durable (MID) lancé en 2008 ambitionne de réduire la dépendance énergétique du pays en diminuant sa facture pétrolière de 35% en vingt ans à travers la mise en place de mesures

---

1. L'accessibilité aux TIC doit être renforcée pour promouvoir la diffusion des connaissances au sein de la population, notamment sa frange la plus jeune.

encourageant les énergies renouvelables (solaires, éoliennes, etc.) et la lutte contre le gaspillage. De même, la gestion des ressources en eau doit faire l'objet de mesures appropriées car l'eau va devenir une denrée de plus en plus rare. Enfin, le pays doit faire de très gros progrès en matière de transports en commun pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub> : le métro léger de Singapour pourrait être le modèle de référence, la ligne reliant Port-Louis aux zones densément peuplées que sont Beau Bassin, Rose Hill, Quatre Bornes, Vacoas, Floréal et Curepipe. Dans tous ces domaines, l'État doit impulser une dynamique qui peut être avantageusement relayée par le secteur privé, mais aussi par la société civile : celle-ci doit s'organiser et s'inviter davantage dans le débat national pour s'ériger en contre-pouvoir lorsque cela est nécessaire. À cet égard, l'accent mis lors du récent atelier sur le Projet MID, sur la nécessité de développer une perspective qui aille au-delà de la question énergétique et qui engloberait le développement et la croissance inclusive, mériterait d'être approfondie lors de la préparation de sa deuxième phase du projet MID.<sup>1</sup>

Du point de vue géoéconomique, la mondialisation a déplacé le centre de gravité de l'économie mondiale de l'Occident vers l'Asie avec l'émergence de nouvelles centralités que sont la Chine et l'Inde qui effectuent une percée remarquable sur la scène internationale. La chance de Maurice est d'entretenir des relations privilégiées avec ces deux puissances qui toutes deux voient en lui un tremplin idéal pour s'ouvrir de nouveaux marchés en Afrique australe et orientale. Comme par le passé, sa situation géographique reste peut-être le principal atout de ce micro État perdu au milieu de l'océan Indien et qui est parvenu jusqu'à présent en dépit des handicaps nés de son insularité à suivre l'accélération récente de l'histoire.

Liés à ces aspects géoéconomiques, on assiste à un changement de politique internationale marqué par un certain éloignement de la Grande-Bretagne qui s'explique par une aide britannique moindre et par le litige relatif à l'archipel des Chagos dont Maurice revendique avec force la souveraineté. En l'absence d'accord politique, le dossier est enlisé dans

---

1. Idée émise par le Premier ministre lors de l'atelier sur le projet MID, 1-2 décembre 2010, et reprise lors des débats à l'Assemblée nationale le lendemain.

différentes procédures juridiques qui empoisonnent les relations entre Londres et Port-Louis. Par contre, Maurice semble se rapprocher de la France comme en témoignent les récentes visites du Premier ministre Navin Ramgoolam à Paris, (juillet 2008, août 2010 à l'occasion du bicentenaire de la bataille de Grand Port) puis à Nice (sommet France/Afrique des 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2010) et enfin à Montreux (sommet de la Francophonie des 22, 23 et 24 octobre 2010). Autre symbole des bonnes relations entre les deux pays, la première visite programmée pour janvier 2011 à la Réunion du Premier ministre mauricien. Cette volonté d'approfondir la collaboration entre les deux îles sœurs va également dans le sens de la relance de la coopération régionale élargie. La tenue à Maurice en novembre 2010 du Forum sur l'intégration économique régionale de la Fondation Mo Ibrahim vient confirmer le rôle de premier plan que le pays souhaite assumer sur le continent africain.

Malgré tous les progrès accomplis, Maurice demeure un pays au développement encore fragile : il donne l'impression de s'être borné à croire qu'il pourrait toujours compter sur les systèmes préférentiels et n'a sans doute pas suffisamment anticipé leur disparition. Mais, rien n'est perdu. Maurice doit réinventer son modèle économique dans un environnement globalisé et passer d'un régime de croissance fondée sur l'imitation, c'est-à-dire sur l'adoption des progrès technologiques ou organisationnels initiés en grande partie par les pays développés, à un régime d'innovation qui requiert des niveaux de formation accrus et repose sur la recherche.

Sa récente histoire économique et sociale retracée au cours de ces pages nous incite à l'optimisme : Maurice a montré son aptitude à rebondir et sa réactivité. Nul doute que le pays qui maîtrise l'art de trouver des « niches » sera capable de relever les défis de demain et de poursuivre son ascension dans le concert des nations. Il faudra néanmoins qu'il prenne soin d'y associer toutes les communautés nationales et de faire en sorte que le partage de la croissance et le progrès économique soient plus égalitaires afin de préserver la paix et l'harmonie sociale.

Grégoire Emmanuel, Hookoomsing V.Y., Lemoine G.  
(2011)

Conclusion

In : Grégoire Emmanuel (dir.), Hookoomsing V.Y. (dir.),  
Lemoine G. (dir.). *Maurice : de l'île sucrière à l'île des  
savoirs*

Maurice : Le Printemps Ltée, p. 337-341

ISBN 978-99949-1-054-0